

## Maison Gaillard

Production fruitière  
110 route Royale  
78580 Les Alluets-le-roi  
[maisongaillard@wanadoo.fr](mailto:maisongaillard@wanadoo.fr)



## Les paniers de l'Épi d'Or

Association loi 1901 à but non-lucratif  
Chez Martine Hulin  
75bis Avenue Pierre Curie  
78210 Saint-Cyr-l'École  
[lpeo@riseup.net](mailto:lpeo@riseup.net)

### Contrat Prunes 2025

21/08 et 04/09 (deux distributions)

Nom·s du ou des adhérent·e·s :

#### Engagements de l'adhérent·e

- Après avoir pris connaissance et adhéré aux statuts, au règlement intérieur de l'association et avoir payé ma cotisation annuelle, adhérer au contrat présent pour les distributions qui auront lieu aux dates définies ci-dessus;
- Faire acte d'engagement solidaire avec l'exploitant en payant à l'avance la distribution des produits. L'ensemble des chèques, libellés à l'ordre de « **Maison Gaillard** », est remis aux référents pour ce producteur en début de saison. Les chèques donnés au producteur ne peuvent provenir que d'un compte d'une personne physique adhérente de l'AMAP dont le nom est mentionné sur le contrat. Les chèques seront ensuite transmis au producteur ;
- Venir retirer ses fruits sur le lieu de la distribution chaque semaine (ou prévenir les responsables de distribution de l'association si un·e remplaçant·e vient les retirer). Aucun remboursement ne sera effectué par l'association ou par le producteur en cas d'absence ;
- Les produits oubliés par les adhérent·e·s seront partagés dès la fin de la distribution à 19h25 ;

#### Engagements du producteur

- Respecter les statuts et le règlement intérieur (principalement l'article 2) ;
- Préparer les quantités de prunes selon les quantités demandées à la ferme (pour l'enlèvement);
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison – Possibilité de décalage de livraison ou de remplacement des denrées (origine précisée) ;
- Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérent·e·s ;
- Accepter une visite annuelle des adhérent·e·s à la ferme lors de la journée portes ouvertes et une visite du collège solidaire de l'association si besoin ;
- Respecter le contrat d'engagement AMAP de l'association ;
- Respecter la charte des AMAP.

#### Engagements communs

- Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.)

#### Le prix du kg est fixé à 7.40 € TTC (taux de TVA en vigueur).

1 panier d'au moins 1 kg de prunes chacun :

- 1ère distribution : 1kg de mirabelles et/ou 1 kg de Reines-Claudes dorées
- 2<sup>nd</sup>e distribution : 1kg de quetsches et/ou 1 kg de Reines-Claudes Chambourcy

Le paiement se fera par chèque à l'ordre de Maison Gaillard :

Engagements	Dates de livraisons	Prix en euros	Nb de kg	Paiement
Mirabelles	21/08/2025	7.40/kg		
Reine-Claude dorée				
Quetsches	04/09/2025			
Reine-Claude Chambourcy				
			Total	

**Distribution les jeudis à 19 h au Foyer Maurice Leluc de Saint-Cyr-l'Ecole.**

Fait à : ..... le .....

Le ou les adhérent·e·s:

Le producteur:

Vos référent·e·s : Katarina ([k.tierer@gmail.com](mailto:k.tierer@gmail.com), 06 07 08 92 46)